

les, afin de permettre de telles unités naturelles de négociation?

[Traduction]

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, des experts font actuellement une enquête dans le domaine des lois ouvrières. Tant qu'ils n'auront pas soumis leur rapport au gouvernement, il serait prématuré de dire ce qu'on fera ou ne fera pas à ce propos.

[Français]

**M. Allard:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Le très honorable premier ministre est-il au courant du fait que, le 25 octobre dernier, 35 députés fédéraux libéraux du Québec se sont prononcés publiquement en faveur des unités naturelles de négociation?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Cette question n'est pas recevable.

[Traduction]

#### LE GAZ NATUREL

LA SOCIÉTÉ «TRANS-CANADA PIPE LINES»—  
LE JUMELAGE DU PIPE-LINE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Arnold Peters (Timiskaming):** Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources sait-il que, selon la nouvelle venue de Washington aujourd'hui, la *Federal Power Commission*, au dire de son examinateur, ne prendra de décision sur la demande de la *Trans-Canada* que tard cet automne et qu'il peut y avoir un autre retard de deux ans à cause d'audiences de la Commission et de procédures judiciaires. En ce cas, le ministre songe-t-il à demander au cabinet de charger l'Office national de l'Énergie de réévaluer la situation, en vue de jumeler immédiatement la canalisation du Nord ontarien, étant donné la pénurie de gaz naturel dans le Nord et le Sud de l'Ontario?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, la première partie de la question est le fruit de l'imagination du journaliste ou de celle du député. Les considérations de l'examineur n'indiquent rien de tel. Quant à l'autre point, le député sait, j'en suis sûr, qu'il faudrait faire une demande à l'Office national de l'énergie à cette fin. Autrement, ce serait tout à fait illégal.

**M. Peters:** Une question complémentaire. Le ministre n'estime-t-il pas que l'Office national de l'énergie a également une responsabilité envers le gouvernement canadien en...

[M. Allard.]

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député demande maintenant au ministre d'exprimer une opinion, ce qui, bien entendu, est contraire au Règlement.

#### L'OFFICE D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION ATLANTIQUE

LA SUPPRESSION DE PROJETS CONSÉCUTIVE  
À LA PÉNURIE DE PERSONNEL

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, hier j'ai promis de répondre à une question que m'a posée le député de Prince au sujet de retards éventuels dans la construction de certains projets de l'Office d'expansion économique de la région atlantique. L'Office me communique que les pénuries de personnel n'ont retardé aucun projet de construction, mais certaines études de planification économique ont été entravées par suite de difficultés de recrutement de personnel possédant les titres nécessaires. Je pourrais fournir au député une liste de ces études.

#### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AFRIQUE—LA CRÉATION D'UN BUREAU  
DE L'AIDE EXTÉRIEURE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. N. Thompson (Red-Deer):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Aurait-il l'obligeance de se mettre en rapport avec son secrétaire parlementaire qui est en mission spéciale en Afrique du Nord et en Afrique Occidentale, pour voir si son itinéraire pourrait être modifié afin de lui permettre de visiter l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Est. Il pourrait ainsi faire la connaissance des mille Canadiens qui travaillent dans cette région pour la division de l'aide extérieure et le SUCO, et qui se plaignent amèrement de ne pas exister dans l'esprit du gouvernement canadien.

Si ma proposition est irréalisable, le premier ministre envisagerait-il de créer un bureau régional de l'aide extérieure dans la région pour que ces Canadiens qui servent notre pays avec un dévouement exemplaire puissent bénéficier d'une collaboration et d'une direction plus efficaces et essentielles.

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** La question de mon honorable ami s'inspire sans doute d'une nouvelle partie dans un journal du matin. Le premier ministre m'a prié d'y répondre et je crois que les allégations dont la nouvelle fait état sont justifiables. Je dirai simplement que